

[Plus tard]

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai à poser au ministre de la Défense nationale une question complémentaire à celle du député de Malpèque. Compte tenu des négociations du ministre avec Washington, et des divers entretiens, peut-il confirmer ou nier à la Chambre la rumeur selon laquelle la base navale des États-Unis à Argentia serait fermée en 1970?

M. l'Orateur: La parole est au député d'Edmonton-Ouest.

M. Carter: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre voulait répondre à ma question, je pense. C'est une affaire très grave pour les intéressés.

M. l'Orateur: Je le conçois, mais sous cette forme la question est antiréglementaire. Le député demande au ministre de confirmer ou de nier une rumeur. Le député reconnaîtra sans aucun doute que cette question est irrégulière et consentira peut-être à la remanier.

M. Carter: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre s'il est exact que la base navale des États-Unis à Argentia sera fermée au milieu de 1970?

L'hon. M. Cadieux: Je ne saurais dire si la nouvelle est exacte ou pas.

LES LIEUX HISTORIQUES

LOWER FORT GARRY—LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE LA MILICE

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question connexe à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand seront remboursées par son ministère les dépenses faites l'été dernier par la Garde montée de Fort Garry pendant sa tournée de service pour la Commission des lieux et monuments historiques à Lower Fort Garry?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Muir (Lisgar): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. L'affaire est urgente, et c'est pour cela que j'en parle. Un certain nombre de ces militaires sont des étudiants d'université qui ont travaillé pendant l'été pour...

M. l'Orateur: A l'ordre. Dans ce cas, le ministre aimerait peut-être fournir une réponse.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien): Monsieur

[L'hon. M. Cadieux.]

l'Orateur, je suis au courant de ce problème. Je suis heureux de dire à l'honorable député que des discussions se poursuivent présentement, et que nous espérons en venir à une conclusion aujourd'hui ou demain.

LA SOUVERAINETÉ

LES EAUX À L'INTÉRIEUR DE L'ARCHIPEL ARCTIQUE

[Traduction]

M. Paul St-Pierre (Coast-Chilcotin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Elle porte sur le rapport déposé aujourd'hui par le comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien. Ce rapport propose que le gouvernement déclare sans délai au monde entier la pleine souveraineté du Canada sur les eaux situées à l'intérieur de l'archipel arctique. Quand peut-on attendre une déclaration définitive du gouvernement sur cette question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, puis-je rappeler à la Chambre que nous avons bien dit dans le discours du Trône que nous allions présenter un projet de loi à ce sujet au cours de cette session. Je pense que nous le ferons dès le début de l'année prochaine.

LA POLLUTION

LES PÉTROLIERS ET LA RÉGION ARCTIQUE

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question connexe au ministre des Transports? Vu le récent naufrage du pétrolier *Marpessa* de la Shell Oil, le plus gros navire qui ait jamais sombré, un navire du genre de ceux qui, sauf erreur, transporterait le pétrole de l'Arctique, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour que des Canadiens assistent à l'enquête relative au naufrage afin que nous puissions mieux juger de l'avantage ou du désavantage de ces pétroliers dans la région arctique, du point de vue des Canadiens?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le Canada est membre de l'OCMI, une organisation internationale qui s'occupe de ces questions. Je ne suis pas certain qu'un représentant canadien participe à l'enquête, mais nous aurons libre accès au rapport.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE BRUXELLES—DEMANDE DE RAPPORT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Transports est-il en mesure de faire rapport à la Chambre de la